

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ROUBAIX :

Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX

Trois mois... 12 f.
Six mois... 23
Un an... 44

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; A TOURNAI, au bureau du journal, l'Économiste ; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Nos ateliers étant fermés à cause de la fête de Noël, le Journal ne paraîtra pas demain.

Ce numéro a un supplément

ROUBAIX 24 DÉCEMBRE 1869

Le Constitutionnel publie la note suivante :

« Nous croyons pouvoir affirmer que les listes ministérielles publiées par quelques journaux n'ont jamais rien eu de sérieux. Personne n'a été officiellement chargé de composer un cabinet, et M. Emile Ollivier fait démentir le bruit qui lui attribuait une mission à cet égard. C'est dire assez qu'aucune proposition n'a été faite aux membres de la réunion du centre gauche depuis l'ouverture de la session. Cette fraction de la Chambre n'a donc pu poser des conditions, puisqu'elle entend, pour la première fois, parler du rôle qu'on attribue très-gratuitement à tel ou tel de ses membres. »

Il nous semble que la feuille officieuse va trop loin dans ses rectifications. La « crise ministérielle » existe réellement, et cela depuis une quinzaine de jours. Si elle n'a pas abouti encore, c'est, d'une part, que les membres du cabinet, actuel ont tenu à soutenir, devant le Corps législatif, la politique qu'ils ont pratiquée et dont ils ne voulaient léguer la responsabilité à personne ; c'est qu'en second lieu la formation d'un nouveau ministère rencontrait, comme elle trouve encore, mainte difficulté tenant aux principes, aux desseins, aux personnes.

Ces difficultés sont en voie d'aplanissement et comme nous l'avons toujours dit ce sera dans l'intervalle des deux sessions, c'est-à-dire dans la prochaine quinzaine que les décrets nommant les nouveaux ministres paraîtront au Journal officiel.

La quatrième congrégation générale du concile se tiendra le 28 décembre. On espère qu'après avoir élu les vingt-quatre membres de la commission chargée des questions relatives aux ordres religieux, l'assemblée pourra aborder la discussion d'un certain nombre de projets de canons du domaine de la foi.

Le Mémorial diplomatique se prétend autorisé par des informations particulières à considérer « comme définitivement avortée », la candidature du duc de Gé-

nes au trône d'Espagne. Ce journal attribue au roi Victor Emmanuel personnellement la résolution d'autoriser aucun prince de sa famille à accepter la couronne d'Espagne ; le gouvernement espagnol serait dûment informé, à l'heure qu'il est, de cette résolution. Nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves.

Le ministre de l'intérieur de Belgique a déposé sur le bureau de la Chambre des représentants un projet de loi, ayant pour objet de modifier la législation provinciale. Les commissaires d'arrondissement auraient désormais le droit de requérir la force armée en cas de rassemblement tumultueux, de sédition ou d'opposition avec voies de fait à l'exécution de lois ou ordonnances légates, et les communes auraient des prérogatives plus étendues que d'après la législation actuelle, en ce qui concerne les foires et les marchés.

D'après les derniers avis de Cattaro, on espérait que les conférences engagées avec les insurgés aboutiraient à la pacification du pays.

On télégraphie de Lisbonne que les bruits répandus sur une prétendue agitation dans l'armée sont sans fondement. « L'armée, ajoute la dépêche, n'a nullement tenté de faire une démonstration politique ; elle est essentiellement obéissante à la loi et très disciplinée. Tout le Portugal jouit de la plus grande tranquillité. »

J. REBOUX.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, jeudi 23 décembre.

Ainsi qu'on s'y attendait l'élection de M. Rouxin, des Côtes du Nord, a été invalidée. Les électeurs seront convoqués vraisemblablement dans le courant de janvier. On dit que M. de Janzé qui, au mois de mai, a été battu par M. Karre Kérissouet, dans une autre circonscription, se présentera comme candidat de l'opposition dans la circonscription de M. Rouxin.

M. Marion a été encore plus malheureux que M. Rouxin : voyant qu'il allait être invalidé, il a voulu signifier sa démission, et la Chambre, qui n'a pas voulu se laisser prendre à cette comédie d'abnégation tardive, a bel et bien annulé son élection. « Mauvaise liquidation pour cet ancien agent de change, a dit un député ; le voilà obligé de se reporter. » Deux exécutions en un jour ! on ne dira pas que la Chambre y va de main morte, mais vous connaissez le proverbe : il n'est pire prodige... Vu le nom-

bre des élections qui restent encore à examiner, on ne croit pas que la session extraordinaire puisse être close avant mercredi.

La Chambre sera, dit-on, prorogée au 17 janvier, par suite des changements ministériels qui s'opéreront avant cette époque. Si M. Schneider est réélu président, il n'en sera pas de même pour les vice-présidents. Si M. Leroux n'est plus ministre, il sera élu premier vice-président.

On remarque beaucoup les fréquentes visites de M. de Persigny aux Tuileries ; mais on aurait grand tort de lui attribuer quelque influence sur les résolutions de l'Empereur.

Voici une nouvelle importante, mais dont je ne saurais vous garantir l'absolute exactitude. On dit que le Journal officiel doit publier au premier jour une lettre de l'Empereur à M. E. Ollivier, lettre qui contient un éclatant témoignage de confiance à l'égard du futur ministre et lui confie la mission de rallier une majorité appuyant la politique parlementaire du gouvernement.

On assure que les chefs de l'Empereur pour le futur cabinet sont définitivement fixés ; mais dans son entourage nul n'a pu encore pénétrer le secret de ses résolutions. Celui de tous les ministres qui a fait dans ces derniers temps le plus d'efforts pour conserver son portefeuille est assurément M. Magne, et il serait encore possible que, avec ses collègues de la marine et de la guerre, il fut maintenu à son poste.

M. de Chasseloup-Laubat a fait aussi un grand effort pour qu'il ne fut pas dit qu'il se retire parce qu'il serait incapable de parler sans avoir écrit son discours ; il a donc improvisé hier, et le Constitutionnel l'écrasa sous le poids de ses compliments.

Ce matin il y a eu réunion du Conseil des ministres et du Conseil privé ; on assure que M. Haussmann et M. Piétri y assistaient.

Il circulait cinq ou six listes ministérielles. Dans la salle des conférences, on disait cette après-midi que M. E. Ollivier n'entraîna pas au ministère et que la lettre de l'Empereur n'était pour lui qu'une fiche de consolation.

CH. CAHOT.

BOURSE DU 23 DÉCEMBRE.

La journée s'annonce avec une grande fermeté ; tout est demandé ; cependant les cours sont hésitants pendant la première heure ; mais peu à peu les vendeurs lâchent pied et l'on ferme aux plus hauts cours : le 3 0/0 à 72.60, l'Italien à 56.70. Mais le mouvement le plus accentué s'est produit sur le Suez ; il n'y en avait cependant que 125 à l'escompte ; il faut donc chercher ailleurs la cause de cette reprise si vigoureuse de 340 à 360. Nous croyons savoir qu'il est question de proposer aux grandes puissances maritimes le rachat et la neutralisation du

canal. En ce cas le Suez vaudrait provisoirement 450 fr. et la délégation devrait être cotée au même taux. Quoi qu'il en soit, nous conseillons d'acheter cette dernière et de vendre les actions.

CELLIER.

Échos parlementaires.

Tandis que M. Jules Simon, et M. Magne, ministre des finances, discutent la question des Entrepôts de Bercy, fâchés dans la salle des Pas-Perdus.

Ce soir, grand dîner à la Présidence. M. Schneider fête sa guérison.

À sa santé !

Près de la statue de Minerve, on parle d'une nouvelle combinaison ministérielle. Plaisanterie !

Le futur cabinet est formé depuis quatre jours. Peut-être y a-t-il quelques hésitations sur les attributions des personnes, mais le choix des personnes est arrêté.

On parle de la réunion tenue hier par le centre gauche.

Ca, c'est intéressant.

M. Buffet et M. Daru ont déclaré que les bruits répandus sur leur entrée dans un ministère sont faux. C'est une manœuvre journalière sympathique à M. Rouxin.

Quels sont ces journaux ?

Le Public et le Parlement ! Oui, Grégori Ganesco, on a osé nommer le Parlement !

C'est le moment de tirer de votre poche le fameux revolver qui devait occire le commissaire de police de Dourdan.

Le centre gauche restera autonome ? Des applaudissements éclatent à cette déclaration.

Le centre gauche doit faire le mort en ce moment. Le désarroi étant dans la droite, l'imprévu étant dans le fait politique du gouvernement, il est sage de rester en observation !

Cette opinion a le plus grand succès.

Je monte m'assurer dans la salle des séances si MM. les députés observent... ainsi qu'ils en ont pris l'engagement hier.

Is observent, en effet.

Qu'observent-ils ?

Le silence.

Is écoutent M. le baron de Veauce demandant à interpeller le gouvernement sur la nécessité d'établir une répartition proportionnelle entre les impôts sur les valeurs mobilières.

Hélas ! on nous avait promis que l'élection de M. Rouxin serait amusante, et M. Rouxin parle lui-même !

C'est le maire de Saint-Malo !

Libera nos a malo ! dit M. le marquis de Piré.

Essayons de comprendre.

C'est très difficile.

Il y a un banc d'huîtres.

M. Rouxin n'a exercé aucune pression électorale à l'égard de ces mollusques.

Les électeurs, qui sont des pêcheurs, n'ont point péché leur élu dans l'eau trouble administrative. Il y a un banc d'huîtres administratives à M. Rouxin de s'y associer. Il n'y a pas d'huîtres dans son élection. Le ministre de la marine, à tort, a permis aux pêcheurs de pêcher sur ce banc, réservé avant les élections.

Ah ! au fait, il a aussi reproduit une proclamation de son concurrent, et par un hasard regrettable, il a, en en supprimant une partie, rendu inintelligible le sens de cette proclamation.

Il a péché lui aussi, mais par omission.

Courts et excellentes répliques de M. Cochet. Ce n'est pas la réunion de M. Rouxin, les huîtres de M. Rouxin.

On vote : M. Rouxin est invalidé !

Il retourne à son banc.

On parle de la réunion tenue hier par le centre gauche.

Ca, c'est intéressant.

M. Buffet et M. Daru ont déclaré que les bruits répandus sur leur entrée dans un ministère sont faux. C'est une manœuvre journalière sympathique à M. Rouxin.

Quels sont ces journaux ?

Le Public et le Parlement ! Oui, Grégori Ganesco, on a osé nommer le Parlement !

C'est le moment de tirer de votre poche le fameux revolver qui devait occire le commissaire de police de Dourdan.

Le centre gauche restera autonome ? Des applaudissements éclatent à cette déclaration.

Le centre gauche doit faire le mort en ce moment. Le désarroi étant dans la droite, l'imprévu étant dans le fait politique du gouvernement, il est sage de rester en observation !

Cette opinion a le plus grand succès.

Je monte m'assurer dans la salle des séances si MM. les députés observent... ainsi qu'ils en ont pris l'engagement hier.

Is observent, en effet.

Qu'observent-ils ?

Le silence.

Is écoutent M. le baron de Veauce demandant à interpeller le gouvernement sur la nécessité d'établir une répartition proportionnelle entre les impôts sur les valeurs mobilières.

Hélas ! on nous avait promis que l'élection de M. Rouxin serait amusante, et M. Rouxin parle lui-même !

C'est le maire de Saint-Malo !

Libera nos a malo ! dit M. le marquis de Piré.

Essayons de comprendre.

C'est très difficile.

Un lapsus comico-tragique.

Nous sommes ici 250 honnêtes gens, dit M. Jérôme David.

Il y a 292 députés, rectifie, avec sa voix de capitaine de cavalerie, M. le comte de Kératy.

M. Marion est invalidé à la presque unanimité. Personne n'a voté pour lui, mais quelques députés se sont abstenus.

La foule s'écoule, lentement, terrifiée par ces deux exécutions.

La Chambre ne s'y met pas, soupirant, mais quand elle s'y met.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

du 25 Décembre 1869.

— 25 —

CHRISTINE

PAR

LOUIS ÉNAULT

X

(suite.)

Nadège n'était pas riche. C'était là le pied d'argile de la statue à tête d'or. Le plus clair de sa fortune était la protection du czar et les talents de son père, qui n'avait pas assez de naissance pour arriver au premier rang dans une carrière où la noblesse est souvent le premier des mérites. Une disgrâce ou une maladie pourrait le ruiner. N'ayant point l'indépendance que l'on trouve dans le patrimoine assuré de la famille, elle voulait donner par le mariage une base solide à son avenir. Cette préoccupation constante dominait chez elle tous les entraînements de la jeunesse. Si elle ne les étouffait point, Nadège

les ajournait. A vingt ans elle avait un plan de conduite. Elevée par son père au milieu des hommes, traversant dans toutes les capitales les sociétés les plus intelligentes de l'Europe, et s'appropriant tout, avec cette facilité d'assimilation qui est le propre de certaines races, elle mettait au service de ses petits intérêts des moyens assez puissants, qu'elle dirigeait avec le calme et la ruse froide d'un diplomate en jupons.

Arrivée à Stockholm depuis peu, elle n'avait encore été présentée que dans deux ou trois salons ; mais un secrétaire de son ambassade l'avait merveilleusement renseignée sur la cour et la ville. Elle avait ses notes particulières. Décidée à ne pas coiffer plus longtemps le chef vénérable de sainte Catherine, elle s'avancit vers le mariage sans faire de faux pas sur le terrain glissant du monde. Il ne lui manquait plus qu'une petite chose : le mari.

En voyant rentrer Georges dans le salon, la physionomie de Nadège opéra un changement à vue trop soudain pour être sincère. Elle n'écoula plus la petite baronne, qui continuait seule sa chronique peu charitable. Elle leva au plafond, comme pour prendre le ciel à témoin, son œil innocent, qui se voila d'un nuage de rêverie ; bientôt elle s'approcha de la cheminée, et d'un doigt distraît effeuilla dans une coupe de Chine une des roses de son bouquet. Elle tournait ses épaules vers Georges, avec la cambrure de reins d'une

cariade : M. de Simiane ne pouvait voir qu'imparfaitement son visage. Nadège, qui s'était trop regardée pour ne pas se bien connaître, se défiait un peu de son profil ; mais elle montrait assez volontiers sa nuque opulente et les belles attaches de son cou.

Georges la regardait fort attentivement, sans s'apercevoir qu'elle suivait dans la glace le mouvement de ses yeux.

« Nommez-moi donc à cette belle Mélanco- lie, dit-il au chevalier.

— Il parait, reprit Axel, que j'ai le privilège de vos présentations ; mais je vous prévins que je ne réponds par des conséquences. »

Is s'avancèrent vers la jeune fille, qui tout à coup se retourna, au moment où ils n'étaient plus qu'à deux pas d'elle, avec un geste de surprise d'un naturel admirable : ses lèvres s'entr'ouvrirent comme pour un petit cri, qu'elle ne poussa point, et l'on put voir courir sur ses épaules de neige le frisson du réveil en sursaut. Aucun de ces détails n'échappa au jeune diplomate.

Axel nomma le comte de Simiane, et tous commencèrent à causer debout, près de la cheminée, en ce moment déserte. Georges trouva que le chevalier aurait pu s'éloigner après la présentation. Il n'aimait pas les conversations à trois. Georges, sans même s'en apercevoir, commettait sa première infidélité. Quand un homme désire se trouver seul avec une jeune et jolie femme, il en offense une

autre ; celle qu'il aime.

L'orchestre jouait les premières mesure d'une polka, Georges s'inclina devant la jeune fille et lui tendit la main en souriant ; elle y mit la sienne avec une grâce charmante, au moment où deux jeunes officiers s'élançaient pour l'engager. On ne dansait pas encore ; mais, à un certain moment de chaînes et de fauteuils, Georges devina qu'il s'agissait d'un cotillon, cette danse qui, pour les uns, commence toujours trop tôt et finit toujours trop tard, tandis que, pour les autres, c'est précisément le contraire. M. de Simiane jeta un regard furtif sur la pendule ; elle marquait onze heures moins un quart. « Et ma pauvre comtesse ! pensa-t-il ; à quelle heure arrivera-t-elle chez elle ? » Si diplomate que l'on soit, on ne peut pas tout cacher : une ombre obscurcit le visage du jeune homme, et Nadège sentit comme un frémissement nerveux dans la main qui tenait la sienne. Elle releva sur le comte ses yeux, qu'elle tenait baissés, et laissant passer son plus doux regard à travers de longs cils soyeux : « Monsieur le comte, lui dit-elle d'une voix timide, presque soumise, je ne veux pas vous devoir à une surprise ; nous m'avez demandé une polka ; je ne vous condamnerai point à un cotillon. » Elle ajouta, en le regardant à la dérobée : « On sait quand le cotillon commence, on ne sait pas quand il finit. » Et elle voulut dégager sa main. Georges la retint avec une contrainte polie et la

regarda plus qu'il n'avait encore fait.

Nadège baissa de nouveau les yeux en rougissant ; elle parut troublée comme une jeune puceur à qui l'on parle d'amour pour la première fois. Georges l'enveloppa tout entière d'un long regard.

« Il est vrai, répondit-il, que je n'avais point tant espéré ; mais, si j'ai demandé moins, je n'en suis que plus obligé d'avoir davantage. »

Nadège s'appuya sur le bras de Georges avec plus d'abandon, et le jeune homme put voir sur son visage une expression de reconnaissance heureuse.

Cependant le conducteur du cotillon, un jeune homme assez élégant et suffisamment sot pour son emploi, avait donné le signal des premières évolutions : bientôt les figures se succédèrent dans une danse capricieuse et galant. Tour à tour les couples se perdaient dans la foule, ou se reformaient à leur gré. Tantôt les cavaliers choisissaient leurs dames, tantôt les dames choisissaient leurs cavaliers. Georges et Nadège se donnèrent des preuves insignifiantes d'abord, mais trop multipliées, de leur mutuelle préférence. Bientôt ils furent en coquette-rie réglée.